



Assurance du prêt immobilier refuse la prise en charge

Par **Grayloise**, le **21/09/2012** à **10:57**

Bonjour,

J'ai de grande difficultés a faire accepter la prise en charge du remboursement des mensualités de mon prêt immobilier par l'assurance.

Malgré plusieurs courriers et appels téléphonique, il ne se passe rien. Voici en quelques mots les soucis. En 2003, j'ai eu un prêt de 6400 € par alliance 1% logement que j'ai toujours remboursé sans problème jusque mars de cette année 2012. En novembre 2011, j'ai fait une demande de prise en charge des mensualités car mon mari est reconnu invalide depuis avril 2010. L'assurance a envoyé à mon mari un dossier médical pour être examiné par le médecin conseil de l'assurance du prêt (AON), Sauf que mon mari refuse de faire quoi que se soit parce que nous sommes divorcés avec conflits, pour me punir il ne veut rien savoir. (c'est moi qui a toujours remboursé le prêt, lui, il est co-emprunteur).Ma question peut intéressée d'autres personnes. Quelle recours j'ai pour récupérer mon argent? l'assurance possède une copie de l'invalidité de mon ex-mari. J'ai pensée déposer une plainte contre l'assurance et mon ex-mari pour non respect des engagements prit. Qu'est ce que je peux faire? Par avance merci

Grayloise